

**S. E. MGR VILLENEUVE
ET LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE**

Evêché de Gravelbourg, le 12 décembre 1931.

M. l'abbé Denys Lamy,
Secrétaire de la
Société Historique de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Man.

Mon cher M. l'abbé,

Le plaisir a été pour moi aussi grand que la surprise, qui n'a pas été petite, d'apprendre mon élection comme membre de la Société Historique de Saint-Boniface.

Je m'excuse d'avoir tardé à vous le dire. Un peu plus, je vous l'exprimais sous forme d'un quelque chose de relatif à l'histoire de l'Ouest, et voilà ce qui m'a paru légitimer certain retard. Mais, hélas! des imprévus divers m'ont empêché de donner suite au moindre projet.

Je le répète, je suis fort honoré d'être membre de cette Société Historique de Saint-Boniface. Non pas que je m'en reconnaisse des titres bien clairs, autres que ceux d'une sympathie profonde. Ces derniers, vous les avez suffisamment insinué par vos allusions à mes articles sur Mgr Langevin, Mgr Taché, etc. D'ailleurs, j'ai lu l'histoire que vous avez livré à la "Liberté", l'autre semaine, sur les origines de votre Société, et cela m'a montré plus clairement tous les intérêts pour l'esprit et pour le cœur que j'y pourrais trouver. Il est possible que dans l'avenir je puisse trouver le moyen de vous apporter un peu de collaboration en prose.

Veuillez exprimer en mon nom, à tous vos collègues, M. le Secrétaire, le témoignage de ma très heureuse satisfaction de l'honneur qu'ils m'ont fait, et les assurer de ma particulière considération et de mon religieux dévouement en N. S. et M. I.

Bien vôtre aussi,

† **J.-M.-Rodrigue, O. M. I.**

Ep. Grav.



— Là où c'est l'usage de porter la soutane en public, dit le canon 215 du Concile plénier de Québec, nous voulons que cet usage soit conservé; qu'à la maison et privément, si on mène la vie commune, il faut observer le même usage. Là où un usage contraire est établi, nous voulons que les clercs portent toujours des habits modestes, de couleur noire, et allant jusqu'aux genoux; qu'ils n'omettent jamais non plus de porter le collet romain.